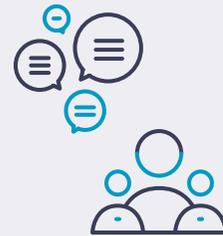


S'INFORMER, PARTICIPER



Pourquoi cette concertation ?

La CARENE Saint-Nazaire Agglomération, maître d'ouvrage du projet héliYce+, organise une concertation préalable réglementaire, à la fois pour informer et pour associer les habitantes et habitants, les acteurs économiques et associatifs au projet. La concertation aura lieu du 25 avril au 15 juillet 2022.

Sur quelles thématiques ?

Si le tracé des lignes du projet héliYce+ est maintenant confirmé, plusieurs thématiques sont soumises à l'échange pendant la phase de concertation :

- Le réaménagement des espaces publics sur les axes héliYce et le partage de l'espace entre les différents modes de déplacement ;
- Les conditions nécessaires pour favoriser le passage d'un mode de transport à l'autre ;
- Les accès aux sites de loisirs, aux commerces, aux équipements ;
- Les accès aux bassins d'emplois ;
- Les services à développer pour favoriser l'usage des transports en commun.

Et après ?

L'agglomération dressera un bilan de la démarche enrichi des contributions du public recueillies tout au long de la concertation.

Comment s'informer ?

Consultez le dossier de concertation et l'exposition mis à votre disposition dans les différents lieux de la concertation (les 10 mairies de l'agglomération et le siège de la CARENE) et en ligne sur le site web helyceplus.fr.

Formulez vos remarques et observations

Des registres papier et un questionnaire sont à votre disposition dans les 10 mairies de l'agglomération, au siège de la CARENE et en ligne.

Participez aux rencontres

TROIS RÉUNIONS PUBLIQUES sont organisées :

- **LUNDI 2 MAI** à Montoir-de-Bretagne, Salle Bonne Fontaine à 18h30
- **MARDI 3 MAI** à Saint-Nazaire, Alvéole 12 (Base sous-marine) à 18h30
- **MERCREDI 4 MAI** à Trignac, Salle René-Vautier à 18h30.

➤ DE NOMBREUSES RENCONTRES

sont programmées tout au long de la concertation. Le programme est disponible sur le site helyceplus.fr

- **UNE JOURNÉE HÉLYCE**, le samedi 18 juin, ouverte à tous permet de faire le point sur toutes les thématiques du projet.



“ La création de la ligne héliYce a été un gros succès. Le développement de ce réseau de bus à haut niveau de service, avec notre opérateur, la Stran, est un projet de territoire, une pierre angulaire de notre démarche globale d'aménagement au service des habitantes et habitants.

DAVID SAMZUN,
maire de Saint-Nazaire et président de la CARENE - Saint-Nazaire Agglomération

LE CALENDRIER DU PROJET

- **AMÉNAGEMENT VOIRIES ET ESPACES PUBLICS**
Études 2023 Travaux de juin 2023 à fin 2025
- **NOUVEAUX BUS ÉLECTRIQUES**
Choix des bus 2023 Livraison des 1^{ers} bus 2025
- **DÉPÔT BUS**
Études 2022 / 2023 Travaux 2024 / 2025
- **OFFRE DE MOBILITÉS : ADAPTATION DU RÉSEAU STRAN, APPLICATION MOBILITÉ, OFFRE DE MOBILITÉ COMPLÉMENTAIRE**
Études jusqu'à fin 2023 Acquisition de nouveaux systèmes et travaux sur le réseau jusqu'à mi-2025
- **LIVRAISON ET MISE EN SERVICE DES TROIS LIGNES HÉLYCE**
Fin 2025



POUR EN SAVOIR +
ET PARTICIPER
À LA CONCERTATION
helyceplus.fr



Contribuez
dès maintenant
en répondant
au questionnaire
sur le site



Saint-Nazaire
et agglomération

Crédits :
@ Bruno BOUVRY, Martin LAUNAY,
Christian ROBERT - Ville de Saint-Nazaire

héliYce+

CARENE Saint-Nazaire
agglomération

L'ESSENTIEL DU PROJET

TROIS LIGNES
HÉLYCE POUR
L'AGGLOMÉRATION

Participez
à la concertation
du 25 avril au
15 juillet 2022



COMPRENDRE LE PROJET HELYCE+



Qu'est-ce que le projet héliYce+ ?

héliYce+, c'est un grand projet de mobilité pour le territoire qui s'organise autour de trois lignes de bus héliYce.

LA LIGNE 1

reprend le tracé de la ligne actuelle entre l'Université et la Gare, et se poursuit sur la branche vers Montoir avec un ajustement du parcours dans le quartier de Méan-Penhoët pour mieux desservir les zones d'emplois.

LA LIGNE 2

reprend le tracé de la branche depuis Trignac, passe par la Gare et se poursuit jusqu'à Plaisance-Coubertin. Elle se prolonge avec un nouveau tracé sur la route de la Côte d'Amour, avant de rejoindre son terminus à Saint-Marc.

LA LIGNE 3

relie les quartiers de Kerléde et du Petit Maroc en passant par la Gare de Saint-Nazaire.

Partout où cela est possible, héliYce+ va permettre le développement du réseau de voies cyclables le long des tracés des trois lignes et la création de circulations piétonnes confortables.

Pourquoi ce grand projet de mobilité ?

✚ Pour construire une agglomération plus durable

En proposant aux usagers une alternative crédible à la voiture, héliYce+ participe à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

✚ Pour mieux connecter les villes et les quartiers

héliYce+ conjugue augmentation des fréquences de passage des bus et meilleure connexion des villes et des quartiers.

✚ Pour renforcer la desserte des bassins de vie et d'emploi

Le renforcement de l'offre héliYce se fera en priorité dans la partie la plus dense de l'agglomération en termes d'habitat, d'emplois, d'équipements et de commerces.

✚ L'occasion d'embellir le cadre de vie des secteurs traversés

Dans les secteurs traversés, héliYce+ offre l'occasion d'améliorer la qualité des rues et des trottoirs, de planter des arbres et de la végétation, de créer de nouveaux cheminements...



Ce projet ambitieux illustre notre volonté commune de rendre accessible à toutes et tous notre littoral et ses plages en desservant Kerléde, Saint-Marc-sur-Mer et le Petit Maroc tout au long de l'année, d'offrir une alternative crédible à la voiture pour les parcours du quotidien grâce à sa fréquence et de tisser un réseau structurant de pistes cyclables en parallèle des lignes héliYce afin de permettre des trajets sécurisés. Les mobilités sont au service de notre projet de territoire pour façonner un territoire agréable, accessible et sûr. Ce sera aussi l'occasion de repenser le réseau Stran afin de le rendre plus performant pour les communes et les quartiers non desservis par héliYce, pour éviter une agglomération à deux vitesses.

CHRISTOPHE COTTA, vice-président de la CARENE en charge des mobilités et président de la Stran (Société des Transports de l'agglomération Nazairienne)



Quelles sont les spécificités des lignes héliYce ?

✚ Une amplitude élargie et une fréquence augmentée

L'amplitude horaire des bus héliYce sera élargie, avec un service qui pourra s'étendre de 5h à 23h. Leur fréquence sera également augmentée :

- Un bus toutes les 10 minutes à/vers Montoir et à/vers Trignac contre 20 minutes auparavant.
- Un bus toutes les 5 minutes entre Gare SNCF et Plaisance-Coubertin.

✚ La régularité des temps de parcours

À l'approche de carrefours, les bus héliYce bénéficieront de couloirs d'approche qui garantiront leur régularité.

✚ Des stations accessibles

Tous les 450 à 500 mètres, les lignes seront ponctuées de stations héliYce entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

✚ Un dépôt de bus agrandi

Pour stationner et pour entretenir ces nouveaux bus, le dépôt de bus situé derrière le Théâtre Simone-Veil à Saint-Nazaire sera agrandi.

✚ 40 nouveaux bus à motorisation électrique

Pour faire fonctionner les 3 lignes héliYce, la CARENE va faire l'acquisition de 40 bus électriques. Une manière de s'inscrire pleinement dans la transition écologique.

✚ Un meilleur partage de la voirie

Certains axes seront entièrement réaménagés, à la fois pour faire passer les bus et pour permettre la circulation des vélos et des piétons. Ces axes seront plantés et végétalisés pour une meilleure qualité de vie et de paysage.

